

**Fiche 11 : CONSEILLER PÉDAGOGIQUE**  
**ENSEIGNEMENT « CULTURE HUMANISTE »**  
**Option arts visuels**

<p><b>CADRE DE FONCTIONNEMENT ET MISSIONS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Placé sous l'autorité hiérarchique de l'A-DASEN de la Manche et sous l'autorité fonctionnelle de l'IEN chargé de mission « éducation artistique et culturelle », il ou elle assure un rôle pédagogique, d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants.</li> <li>▪ Il travaille en collaboration avec les I.E.N en charge d'une circonscription du 1<sup>er</sup> degré.</li> <li>▪ Il est rattaché administrativement à la DSDEN.</li> </ul>
<p><b>FONCTIONS ET ACTIVITÉS</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aide et conseille les enseignants dans l'élaboration et l'accompagnement de projets pluridisciplinaires et dans la construction <b>d'un parcours culturel pour l'élève.</b></li> <li>▪ Assiste les équipes enseignantes notamment pour les aider à la mise en œuvre des programmes de l'école primaire. Il apporte son concours à l'élaboration, la réalisation, et au suivi des projets d'école.</li> <li>▪ Participe à la formation initiale (interventions à l'INSPE, suivi de PES).</li> <li>▪ Participe à la création d'outils à destination des enseignants.</li> <li>▪ Participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la formation continue des enseignants au niveau des circonscriptions et au niveau du département.</li> <li>▪ Conçoit des actions de formation, y compris dans le cadre des parcours m@gistère.</li> <li>▪ Contribue à la continuité école-collège.</li> <li>▪ Doit être en mesure de faire un état des lieux départemental des pratiques et être force de proposition.</li> <li>▪ Participe aux travaux du groupe départemental.</li> <li>▪ Constitue la personne-ressource dans le cadre des partenariats et travaille en lien avec les divers services éducatifs.</li> <li>▪ Participe aux commissions d'entretien pour les agréments des intervenants extérieurs.</li> </ul>
<p><b>COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Etre titulaire du CAFIPEMF option arts visuels ou titulaire d'un CAFIPEMF avec engagement à se présenter à l'examen de spécialisation ou sans CAFIPEMF et engagement à se présenter à l'examen (une expérience sur poste de PEMF est souhaitable).</li> <li>▪ Posséder des compétences dans l'utilisation numérique (référence : C2i).</li> <li>▪ Articuler efficacement les savoirs théoriques et la pratique professionnelle.</li> <li>▪ Se distancier par rapport à la diversité des situations et des démarches d'enseignement.</li> <li>▪ Avoir le sens de la communication et du travail en équipe, de l'innovation et de la création.</li> <li>▪ Avoir une grande disponibilité.</li> </ul>